

Visa rédacteur	SOPHIE DELAGE
Visa diffusion	MARIELLE SORRE

REUNION JA NATIONAUX SLALOM

LE 13 JANVIER à 9 HEURES

Présents : Catherine Boulan, Sophie Delage, Sébastien Chaplais, Marielle SORRE, Ibtissam Collin, , Michel Barthélémy, Françoise Seiler, Davy Egraz, Valentin Gervais, Alain Mugnier, Marc Scalbert, Philippe Calmette, Claude Cordier, Brigitte Zoungrana, André Thomas, Laetitia Thueux, Raphaël Wiche, Brigitte Jacquet, Sophie Roye, Aurore Collet, Carole Duliscouet. Alexandre Lambert, Flavien Portier, Jachy Achar, Jean-Noël Forgit, Didier Bernardy, Xavier Jourdain.

Excusés : Jean Zoungrana, Laurent Brossat, Bertrand Daille, Camille Andrieux, Sandie Bruneau, Bruno Longa, Franck Lacroix, Pierre Menissier, Sylvie Bourdon, Sandra Carisey, Maryse Viseur, Francis Gaillard, Déborah Larssonneur, Pierre Yves Hellard, Myriam Pierron, Stéphane Gibert, Jean Paul Piton, Gilles Crachet.

1	Sujet 1 : Avant-propos
<p>Vœux de la CNA avec comme objectif d'avoir d'aussi bons résultats que sur la dernière olympiade, avec des courses bien gérées et bien jugées. Information importante à souligner : la CNA recherche une personne pour gérer l'entrée des courses au classement nationale, les classements, et le site slalom : deux personnes ont déjà été sollicitées avant le début de la réunion. La CNA recherche une 7 ème personne afin de gérer le projet de développement financier et la partie slalom extrême pour 2019 (demande faite par le BEX lors de la dernière commission sportive). Et présentation individuelle des juges arbitres nationaux.</p>	
2	Sujet 2 Mot du président et présentation du projet de développement 2024
<p>Jean étant absent, Françoise a pris la parole pour remercier tous les JA de leur présence. Pour le projet fédéral, beaucoup de sujets ont déjà avancé, avec l'exemple de la centrale d'achat avec Thibault Delaunay.</p> <p>Xavier a présenté avec un power point, les orientations de la commission nationale et les variations de l'animation pour le projet de développement 2024. Pour l'animation slalom, il y a 4 000 bateaux classés, et 3 000 personnes au classement national. Beaucoup de bassins et de courses sur le territoire français mais de moins en moins de bénévoles, de moins en moins de moyens, et de plus en plus de spécificités dans l'activité, des règlements qui s'affinent petit à petit mais qui deviennent de plus en plus contraignants pour certains d'entre eux. Les propositions sur le long terme c'est de valoriser les circuits nationaux, et création de Coupes de France N2, N3. L'objectif c'est renforcer la prise en compte des</p>	

courses nationales et diminuer les aléas dû au calcul de points. Modification du calcul de points : L'objectif est de basculer sur un calcul de points par type d'embarcation. Aménager la fin d'année pour faciliter les montées et descentes, (playoffs). Le nouveau logiciel arrive et formation sur Compet FFCK.

3

**Sujet 3 Bilan saison sur les différentes courses de 2017, les aspects positifs et négatifs de l'animation nationale au regard du jugement.
Conduite à tenir pour 2018.....**

Bilan des courses par Sophie : Conduite à tenir au niveau du jugement : le jugement a bien fonctionné l'an dernier, un gros bémol sur certaines courses où le règlement fédéral n'est pas mis en application, en tant que juge arbitre il est indispensable de le faire respecter et qui plus est, d'être intègre dans la vision que l'on a lorsque nous sommes sur une course.

Concernant les compte rendus de juge arbitre, certains ne les transmettent pas.

Rappel : Cela permet de faire un bilan chaque année, avec les points + et -, afin de faire avancer les choses.

80% des courses fonctionnent bien. Certains rapports soulignent les points à améliorer, des pistes à travailler que ce soit pour les juges arbitres ou pour l'organisation.

On note juste quelques problèmes de communication en amont pour les JA : demandes d'organigramme, gestion de courses, certains organisateurs ne répondent pas aux sollicitations des JA. A rappeler aussi aux organisateurs des courses nationales que le JA, le JAA et le DF doivent être logés et nourris.

Veiller à la présence d'une sécurité sur les bassins. Problème au niveau des ouvertures de courses, il n'y a pas de C2 et rarement des C1 bordés G et D.

4

Sujet 4 Les évolutions annexes 2018. Questions/réponses.

Quelques modifications ont été faites. Les inscriptions sont arrêtées le lundi avant la course à 23 heures au lieu de minuit pour des raisons de gestion et sont généralement ouvertes un mois avant la course. En cas de doublage en monoplace et biplace pour les N1, le monoplace sera facturé 35 euros et le biplace sera facturé 10 euros.

Les malus ont été rectifiés : diminution des malus sur lesquels il y avait des problèmes de calculs de points.

Changement des conditions des progressions sur les courses de finales.

Pour les C1 dames, l'objectif est d'avoir ce qu'on a à l'international. Augmentation des quotas de bateaux sur toutes les courses de type C (demande du haut niveau).

Pour les N2, les quotas ont été modifiés. Les quotas N1 ont augmenté en K1 D (35 bateaux, demande du haut niveau). L'objectif est d'avoir une émulation en dames qui leur permettrait de se confronter aux meilleures.

Les quotas au Championnat de France ont changé pour les C1 Dames J et C (20 bateaux).

Le but est d'augmenter la possibilité pour les jeunes d'aller faire des courses importantes.

Le RP 85 en accord avec Ludovic Royé (DTN) et Bertrand Daille et Marie-Françoise Grange Prigent, a été modifié. Le Championnat de France Elite rentre dans les règles de sélections pour l'international.

Changement du nombre de points pour les R1 et juge arbitre national (40 points) sur les courses nationales.

<p>Juge Arbitre régional, juge arbitre adjoint ou délégué fédéral (30 points) Juge de porte, responsable informatique, contrôle vérificateur bateaux etc... (20 points) Traps, juge de départ et d'arrivée (10 points). Au Championnat de France des clubs, les dessalés et disqualifiés n'auront plus de points négatifs, les DSQ seront à zéro. En cas de moins de 10 clubs inscrits, seuls 50 % des patrouilles passeront en finale. Le Championnat de France Universitaire, le format de course doit être en adéquation avec un des formats du règlement sportif slalom, avec des dispositifs de sécurité, la compétition doit être inscrite au calendrier fédéral, et doit avoir un juge arbitre national, et d'un délégué fédéral nommé par la CNA, avoir une licence FFCK en règle, titulaire de la pagaie verte eaux vives minimum, être à jour de son certificat médical de non contre-indication. Les règles appliquées en 2018 pour les ailerons sont celles prévues en 2017 pour 2018. Tous les athlètes qui vont à l'international doivent se conformer au règlement ICF, en la matière d'ailerons. Les ailerons doivent être obligatoirement intégrés au bateau dans le moule du bateau. Pour tous les autres, les ailerons sont toujours acceptés, mais la norme internationale en termes de dimensions est fortement conseillée. Un gabarit test devrait être fabriqué pour vérifier que les ailerons répondent aux normes inter lors des compétitions.</p>	
5	Sujet 5 Pause repas
6	Sujet 6 Mise en place de formations de maintien d'actualisation des compétences et formation de formateurs
<p>Projet 2018 : remettre en place les formations de formateurs et les formations de recyclage. Un groupe de travail de 6 personnes a été mis en place. Il faut retravailler les trames de travail existantes et les enrichir. Catherine a présenté le power point donnant les informations sur le développement des formations.</p>	
7	Sujet 7 Tableau des attributions sur les courses et finalisation si besoin.
<p>Le tableau a été mis à jour avec les dernières finalisations.</p>	
8	Sujet 8 Réflexions et apports de solutions pour éviter les problèmes d'absences des juges nommés par les régions.
<p>La mise en place des quotas de juges pour les championnats de France sera faite avant les finales N3 afin de permettre aux régions de s'organiser.</p>	
9	<p>Sujet 9 Questions diverses <u>Le remboursement des frais sera-t-il plus rapide ?</u> Cette année avec les permutations de poste, la personne en charge a dû faire face à un énorme travail car toutes les fiches de frais lui sont arrivées en même temps donc 200 notes de frais à gérer, il a donc fait le maximum. Mais en général un mois voire</p>



	<p>deux mois suffisent pour être remboursé. Information importante, bien envoyer le fichier Excel avec le scan des justificatifs et non en PDF.</p> <p><u>Problèmes de points pour certains juges</u> : Les juges de porte n'ont pas été rentrés par les JA et organisateurs dans FFCANOE.</p>
--	--

Cf :

- Annexes
- Power point animation nationale
- Power point coupe de France
- Power point formation
- Tableau des JA 2018